DECISION N°FranceAgriMer/APP/2013/01

Le Directeur général de FranceAgriMer,

Vu le livre VI du Code Rural et de la pêche maritime, titre II, chapitre 1er,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret du 1er avril 2009 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

DECIDE

Mission « Appui au pilotage de la performance »

Article 1er:

Délégation de signature est donnée à Madame Françoise COVARRUBIAS, chef de la mission « Appui au pilotage de la performance » pour les actes relevant des attributions de la mission.

Délégation de signature est donnée à Madame Liliane TORLET, Chef du service « Maîtrise et amélioration continue des processus », pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Julie BLANCHOT, Chef du service « Contrôle de gestion de la performance » pour les actes relevant des attributions du service.

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil S/Bois, le 18 mars 2013

Le Directeur général

Fabien BOVA